



Le  **syndical**

Réactions et communiqués 2010-2009

Communiqué de presse

Laxisme dans l'enseignement

D'après le rapport PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves), cette année encore, au niveau de l'enseignement mondial, la France régresse.

Certains vont encore accuser le manque d'effort fait par les pouvoirs publics en direction des milieux défavorisés ; ce serait une fois de plus confondre causes et conséquences. Dès qu'il y a laxisme économique, social, politique... ce sont les milieux défavorisés qui en pâtissent les premiers. Or, depuis des décennies, le laxisme français en matière d'enseignement se généralise. Le niveau des exigences, tant en cours que pour les examens, ne cesse de diminuer. Trois mots d'anglais plus ou moins bien assimilés compensent un manque de compétence en français ou en mathématique !

Le SYNEP CFE-CGC, syndicat national de l'enseignement privé CFE-CGC, rappelle que remonter le niveau de l'enseignement français ne consiste pas à donner les examens à plus de 80% des candidats en diminuant le niveau des compétences exigées mais au contraire à élever leur niveau de compétences en les mettant face à des enseignants qualifiés et en nombre suffisant, tout en cessant de brader les diplômes.

Le 9 décembre 2010

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr



Le  *syndical*

Réactions et communiqués 2010-2009

Communiqué de presse

TICE : RÊVE ET RÉALITÉ

Les TICE (Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Éducation) doivent impérativement faire partie des instruments pédagogiques de chaque enseignant, au même titre que les livres, les films, les sorties sur le terrain, etc. ! Elles représentent indéniablement l'une des cordes rêvées du pédagogue.

Et le SYNEP CFE-CGC, syndicat national de l'enseignement privé, s'insurge contre leur détournement, servant :

- De poudre aux yeux destinée à masquer les carences éducatives
- D'outil de démagogie éhontée à disposition des élèves et de leurs parents
- De possibilité de surveillance permanente des maîtres par l'administration et les familles
- De faire-valoir des pouvoirs publics et plus généralement des décideurs du système éducatif.

OUI aux TICE, 100 fois OUI !

Mais, pour le SYNEP CFE-CGC, les TICE ne pourront jamais remplacer le manque de formation pédagogique des maîtres ni compenser la baisse constante du niveau des examens, aussi bien dans les établissements d'enseignement publics que privés sous contrat d'association avec l'État.

Le 24 novembre 2010

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr



Le  **syndical**

Réactions et communiqués 2010-2009

RETRAITES

Retraite : Texte amendé encore plus dangereux !

Bernard Van Craeynest, président de la CFE-CGC, estime que le texte voté sur les retraites à l'Assemblée nationale est bien plus dangereux que le texte initial présenté aux parlementaires.

Les Français peuvent être légitimement inquiets avec l'adoption de l'article 1bis qui renvoie à 2014 la mise en place d'une réforme systémique. C'est bien la preuve que cette loi, aujourd'hui préparée hâtivement, ne répond pas du tout aux objectifs et aux enjeux.

La CFE-CGC voit se profiler l'instauration d'un régime unique qui alignera l'ensemble vers le bas. Est aussi remis en cause notre système par répartition : les députés ayant adopté le projet de loi étant très sensibles aux systèmes assurantiels et aux régimes par points.

Le texte voté ne permet pas d'équilibrer financièrement notre système. Comment espérer atteindre cet équilibre en faisant des transferts entre le régime public, privé, le régime général et le régime complémentaire ? Aucune de ces questions n'a été évoquée et discutée. La CFE-CGC s'interroge sur les réelles finalités de ce texte à l'heure où le Sénat se prononce pour un allongement de la CRDS de 2021 à 2025 pour absorber toujours davantage de dettes sans recettes fiables en face. Les salariés contribuables n'ont pas fini de payer sans réelle garantie de maintien de notre système de protection sociale !

Enfin, la CFE-CGC dénonce l'existence, au détour d'un article du projet de loi, d'un cavalier législatif sur la médecine du travail. Ce n'est ni plus ni moins qu'un transfert scandaleux de pouvoir de mission du médecin du travail à l'employeur, et ce en totale opposition avec les préconisations de l'Ordre des médecins. Il s'agit là d'un acte de destruction de la protection des salariés !

La CFE-CGC appelle à ce que la mobilisation du 23 septembre prochain soit de très grande ampleur !

Le 20 septembre 2010

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr



Le  *syndical*

Réactions et communiqués 2010-2009

Communiqué de presse

Retraite : actions spécifiques de la CFE-CGC

Outre sa participation aux manifestations en faveur de la retraite, le 7 septembre 2010, la CFE-CGC organise le même jour, à partir de 10H00, trois actions spécifiques devant le ministère du Travail, l'Assemblée nationale et le MEDEF pour réclamer la prise en compte de plusieurs de ses revendications :

- élargissement de l'assiette de financement (par l'instauration d'une cotisation sociale sur la consommation),
- prise en compte des années d'études dans le calcul de la retraite,
- égalité salariale entre hommes et femmes,
- possibilité pour les femmes de cumuler une pension de réversion avec un emploi,
- instauration d'un bouclier retraite (un minimum de garanties pour chacun),
- travail des seniors,
- reconnaissance des risques psychologiques dans les facteurs de pénibilité,
- coordination des régimes de retraite à l'international.

Lors de ces rassemblements, la CFE-CGC remettra aux intéressés les pétitions collectées par la Confédération.

Bernard van Craeynest conduira le rassemblement devant le ministère du Travail à 10H00 : sur place, il se tiendra à la disposition des journalistes.

Le 2 septembre 2010

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr



Le  syndical

Réactions et communiqués 2010-2009

« APPEL A MOBILISATION de la CFE-CGC »

MANIFESTATION DU 7 SEPTEMBRE 2010

L'Union Régionale d'Ile-de-France vous appelle à une mobilisation forte le mardi 7 Septembre 2010.

Nos revendications sont les suivantes :

- la mise en place de recettes de financement des retraites à la hauteur des enjeux,
- l'instauration d'un bouclier retraite,
- l'égalité salariale entre hommes et femmes,
- la prise en compte des années d'études supérieures,
- la reconnaissance des risques psychologiques dans les facteurs de pénibilité,
- le maintien du dispositif des carrières longues...

Parcours République → Nation

RASSEMBLEMENT CFE-CGC à 13 heures
Début du Boulevard du Temple sous le ballon CFE-CGC

La CFE-CGC est en tête de cortège

VENEZ TRES NOMBREUX

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr



Le  **syndical**

Réactions et communiqués 2010-2009

Communiqué

Retraite : absence de concertation

La CFE- CGC a laissé avant l'été toute sa place à la concertation sur le dossier retraites, nous avons porté auprès du gouvernement de nombreuses propositions en matière d'élargissement de l'assiette de financement (cotisation sociale sur la consommation), prise en compte des années d'études, égalité salariale entre les femmes et les hommes, cumul pension de réversion des femmes avec un emploi, bouclier retraite (un minimum de garanties pour chacun), travail des seniors, poly-pensionnés, coordination des régimes de retraite à l'international...

Aucune de ces propositions n'a été retenue dans le texte qui est proposé à l'Assemblée Nationale. C'est pour cette raison que la CFE CGC appelle massivement à participer aux manifestations du 7 septembre afin de peser sur les débats à l'Assemblée Nationale.

Le 24 août 2010

Carole COUVERT

Secrétaire Générale CFE-CGC

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr



Le  **syndical**

Réactions et communiqués 2010-2009

Communiqué CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Retraites : rien n'est joué !

Le 7 septembre, imposons nos revendications !

Après les fortes mobilisations du premier semestre, et notamment le 24 juin dernier, les multiples initiatives qui ont ponctué l'été, montrent la détermination des salariés à faire entendre leurs revendications et leurs propositions concernant le projet de réforme des retraites dont le contenu est injuste et inacceptable.

La période estivale a été marquée par la persistance de la crise économique et sociale - la situation du chômage s'aggravant encore notamment pour les jeunes - et par l'annonce de mesures de rigueur supportées essentiellement par l'ensemble des salariés. Le gouvernement poursuit une politique inadaptée en terme d'emplois et de pouvoir d'achat qui accroît les inégalités.

Au moment où le projet de réforme des retraites va être examiné par le parlement, les organisations syndicales rappellent leur ferme opposition à celui-ci. Cette réforme ne répond pas aux enjeux actuels. Les questions d'emploi notamment pour les jeunes et les seniors, celles des inégalités hommes-femmes, de la pénibilité, d'un financement durable appuyé sur une autre répartition des richesses produites, non seulement ne sont pas traitées, mais font porter à plus de 85% les efforts sur les salariés.

La remise en cause des 60 ans avec le report à 62 et 67 ans des âges légaux va fortement pénaliser les salariés et notamment ceux ayant commencé à travailler jeunes, ceux ayant des carrières chaotiques et incomplètes, en particulier les femmes.

Les organisations syndicales considèrent aujourd'hui que rien n'est joué et appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à poursuivre la construction d'une mobilisation de grande ampleur et à faire du 7 septembre prochain une journée massive de grèves et de manifestations.

Le gouvernement et les parlementaires doivent entendre la mobilisation des salariés et répondre à leurs revendications pour d'autres choix en matière de retraites, d'emploi et de pouvoir d'achat. Les organisations syndicales se réuniront dès le 8 septembre pour analyser la situation et décider des suites unitaires à donner rapidement à la mobilisation.

Le 23 août 2010

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr



SYNEP

Le  *syndical*

Réactions et communiqués 2010-2009

Communiqué de presse
Enseignement catholique

PSAEE : reprise des négociations

sur la CONVENTION COLLECTIVE

(Personnels des Services Administratifs, Economiques et Educatifs)

Suite à la rupture des négociations intervenue le 25 mars, les partenaires sociaux se sont réunis le 8 avril 2010.

Au cours de cette réunion, une nouvelle proposition de rédaction faite par les représentants du SYNEP CFE-CGC a permis de débloquent la situation et d'aboutir à un accord de principe sur le relevé de conclusions qui sera soumis à la signature.

Un calendrier de mise en œuvre de l'accord a également été défini.

Il reste encore à négocier des points concernant la grille des rémunérations, les avantages conventionnels, le temps de travail des cadres et des personnels éducatifs.

La finalisation de l'accord global a été fixée au 9 juin 2010 au plus tard, pour une mise en application des reclassifications entre le 10 juin et le 30 novembre 2010 et mise en place définitive au 1^{er} janvier 2011.

Il reste encore à négocier la date d'effet sur les rémunérations. Le SYNEP CFE-CGC demande un effet rétroactif au 1^{er} septembre 2010.

Le SYNEP CFE-CGC s'étant toujours positionné pour privilégier la négociation, nous ne pouvons qu'être satisfaits de ce déblocage, mais resterons vigilants.

A. BELLEUVRE

Le 9 avril 2010

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr



Le  **syndical**

Réactions et communiqués 2010-2009

Communiqué de presse intersyndical
Enseignement privé catholique

PSAEE : rupture des négociations

Salariés des établissements catholiques

Le 7 juin 2007, s'est engagée une négociation sur la révision des grilles de classification et des rémunérations y afférant, avec aboutissement prévu en septembre 2008. Les partenaires sociaux ont convenu de la nécessité d'une meilleure reconnaissance des compétences des salariés et d'une revalorisation significative de leur salaire. Devant l'ampleur du chantier l'échéance a été repoussée à plusieurs reprises. Au cours des négociations, les employeurs ont introduit de nouvelles exigences remettant en cause les temps de travail et les avantages conventionnels. Régulièrement, les organisations syndicales de salariés ont rappelé les objectifs initiaux. Aujourd'hui, elles sont obligées de constater l'obstination des employeurs à ne pas vouloir infléchir leur position.

En conséquence, les organisations syndicales, Fep-CFDT, FNEC FP FO, Snec-CFTC, SNPEFP-CGT, SPELC, SYNEP CFE-CGC ont décidé de quitter la table des négociations.

Le 25 mars 2010

Contacts :

SYNEP CFE- CGC Evelyne Cima synep@cfecgc.fr 01 55 30 13 19

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr



Le  **syndical**

Réactions et communiqués 2010-2009

Communiqué de presse
Enseignement privé

Remplacements : Luc CHATEL « médiocrise » un peu plus l'Éducation Nationale

« **Je veux que chaque chef d'établissement désigne...** » clame notre ministre de tutelle, Luc CHATEL, à propos du remplacement des enseignants absents.

Le **SYNEP CFE-CGC** finit par en avoir assez de tous ces personnages qui emploient un ton péremptoire pour espérer mieux faire passer des idées médiocres, voire des contrevérités !

Dans le contexte présent, Luc CHATEL ayant supprimé plusieurs milliers de postes de professeurs, feint de s'apercevoir que les rectorats travaillent désormais à flux tendu et que le moindre enseignant absent ne peut plus être remplacé dans bien souvent des cas.

Du coup, face aux parents à juste titre inquiets, il réagit ! Et l'on apprend, abasourdis, qu'il fera faire les remplacements par des étudiants, sans expérience, puisqu'il le précise lui-même « **C'est devant les élèves qu'on apprend le mieux à enseigner** » se souvenant sans doute de l'adage : « C'est en forgeant qu'on devient forgeron »

Comment peut-on oser oublier que le forgeron de l'histoire ne devient, peut-être, bon qu'en sacrifiant un nombre impressionnant de pièces ?

Après avoir communiqué (mal) sur la nécessité de ne pouvoir devenir enseignant qu'avec, au moins, un master agrémenté de cours de pédagogie, Luc CHATEL trouve que, tous comptes faits, enseigner est inné et s'apprend mieux sur le tas !

Le **SYNEP CFE-CGC** demande au ministre d'être franc et d'avouer, s'il ne peut pas ou ne veut pas faire mieux, qu'il s'ingénie, jour après jour, à masquer la « médiocrisation » de l'Education Nationale.

Le 10 mars 2010

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr



SYNEP

Le  *syndical*

Réactions et communiqués 2010-2009

Communiqué de presse

Négociations PSAEE

Le jeudi 10 décembre 2009, lors la réunion de la Commission Paritaire Nationale des Personnels des Services Administratifs Economiques des Personnels d'Education et Documentalistes, des organisations siégeant au sein du Collège Employeur, SNCEEL, SYNADIC, puis SYNADEC et UNETP, ont quitté la séance au motif qu'elles n'étaient pas destinataires de pétitions émanant de deux organisations syndicales de salariés.

De notre point de vue cette réaction est disproportionnée face aux enjeux des négociations en cours. En interrompant ainsi la séance, ces organisations d'employeurs semblent avoir ignoré les autres organisations syndicales de salariés présentes autour de la table et prennent le risque d'un enlisement de ces négociations.

Depuis 2007 le SYNEP CFE-CGC s'est engagé dans ces négociations avec la volonté d'aboutir, en acceptant d'évoquer toutes les questions sans tabou, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il accédera à toutes les demandes.

Nous appelons donc solennellement ces organisations du Collège Employeur à faire preuve du sens des responsabilités qui leur incombe en restaurant le climat de confiance et de sérénité indispensable à la reprise de négociations. L'enjeu n'est rien moins que le statut de dizaines de milliers de salariés dépendant de cette convention collective !

Le 11 décembre 2009

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr



Le  **syndical**

Réactions et communiqués 2010-2009

Communiqué de presse
Enseignement privé

Réforme du lycée Discriminer encore et toujours !

Actuellement le ministère de l'Éducation nationale réforme le lycée pour, entre autres, gommer les discriminations existant entre les filières « d'excellence » (?) que sont L (Lettres) S (Sciences) et ES (Économie et Social) et les filières « d'échec » (?), techniques et technologiques. Le **SYNEP CFE-CGC** devrait s'en réjouir.

Hélas ! Dans les textes présentés par le ministre, L, S et ES sont toujours dissociées des filières techniques et technologiques qui n'apparaissent que sous forme de remarques ou de post-scriptum ! Supprimer les discriminations nécessiterait au moins d'intégrer toutes les filières dans un même texte !

Parmi les filières L, S et ES, la réforme sacrifie la ES :

- division par 2 de ses heures essentielles de SES (Sciences Économiques et Sociales) en classe de seconde
- transformation de sa classe terminale en fourre-tout : tout élève de L ou de S pourrait intégrer une terminale ES, sans n'avoir jamais suivi les cours de SES !

Prépare-t-on ainsi de nouvelles classes d'accueil pour combler un échec en L et S ?

Le **SYNEP CFE-CGC** demande que l'Enseignement Privé sous contrat gomme ces discriminations en faisant plus qu'un alignement inconditionnel sur l'Éducation nationale. Il redeviendrait, ainsi, autre chose que « l'Enseignement public payant » qu'il est actuellement.

3 décembre 2009

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr



Le  **syndical**

Réactions et communiqués 2010-2009

CPN PSAEE. Déclaration intersyndicale

suite à la proposition du collège employeur **à la date du 12 novembre 2009**

Les organisations syndicales FEP-CFDT, FNEC-FP-FO, SNEC-CFTC, SNPEFP-CGT, SPELC et SYNEP-CFE-CGC ne souhaitent pas continuer les négociations dans une voie qui va conduire une partie significative de salariés à temps plein (personnels d'éducation, ASEM, monitrices éducatrices, et documentalistes) à devenir des salariés à temps partiel (entre 62,44% et 91,75 % du temps plein annoncé par le collège employeur).

Quelles seraient les conséquences de la proposition des employeurs de réduire les congés payés à 6 semaines pour les catégories nommées ci-dessus ?

1. une perte de rémunération équivalente à plus ou moins 7 semaines.

Par exemple, un personnel d'éducation qui devrait travailler 129 h pour maintenir son temps complet, perdra ses 3,6 semaines à 0h ainsi que la nature juridique de 3,4 semaines de congés payés.

2. une discrimination au sein de la communauté de travail entre les salariés en place et les nouveaux embauchés. *Ainsi un personnel d'éducation pourrait travailler effectivement 1436 h (ancienne convention collective), alors que le nouvel embauché de la même catégorie se verrait imposer 1565 h soit 129 h de plus sans rémunération supplémentaire.*

Nous réaffirmons donc notre volonté de poursuivre et de terminer la négociation sur les classifications sans remettre en cause, au cours de celle-ci, les autres points de la convention collective PSAEE et particulièrement celui relatif au temps de travail.

Paris

Le 17 novembre 2009

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr



Le  **syndical**

Réactions et communiqués 2010-2009

Communiqué de presse

Enseignement privé

Une prime pour réduire l'absentéisme en classe

L'académie de CRETEIL met en place une « cagnotte » de 10 000€ pour enrayer l'absentéisme.

Le **SYNEP CFE-CGC** constate que ce n'est pas l'absentéisme qui gangrène l'École, mais la non assiduité. En effet, dans une classe où 40% des élèves ne viennent jamais, on peut faire un travail très positif avec les 60% restant. Dans une classe où, par roulement, il ne manque systématiquement « que » 30% des élèves, on ne progresse pour personne.

L'objectif premier devrait donc être de « fidéliser » les présents plutôt que de faire insidieusement croire que l'on va attirer en classe ceux qui ont souvent autre chose de plus intéressant à poursuivre à l'extérieur des établissements scolaires.

Si l'État a de l'argent à dépenser pour réduire l'absentéisme, et si, comme le clame Luc CHATEL: « Il faut tout essayer en matière de décrochage », au lieu de « payer » le permis de conduire ou l'on ne sait trop quoi aux absents chroniques, qui n'ont cure du système éducatif classique, qu'on leur crée des systèmes de substitution adaptés, s'il en existe...

Par ailleurs, le **SYNEP CFE-CGC** s'interroge sur l'objectif visé par ces payes collectives, fonctions du taux d'absences ; l'État, s'attend-il à ce que les présents fassent ainsi pression sur les absents ? Il prouverait alors sa naïveté et son incapacité chronique à gérer les problèmes essentiels de la nation en espérant transférer, une fois de plus, son autorité à d'autres.

Les causes de la désertion de l'École sont ailleurs que dans la présence physique de certains élèves (dépréciation des diplômes, économies parallèles...) et faire l'autruche gouvernementale relève de la désertion intellectuelle ou de l'incompétence. Devra-t-on aussi « tout essayer en matière de décrochage » de nos penseurs nationaux ?

Le 6 octobre 2009.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr



SYNEP

Le  *syndical*

Réactions et communiqués 2010-2009

Communiqué de presse

Enseignement privé

La grippe rendrait-elle inconscient ?

Le **SYNEP CFE-CGC** constate que, dans la plupart des établissements scolaires privés, le problème de la grippe a été pris au sérieux.

Malheureusement, dès la rentrée scolaire, les premières informations recueillies (*) par le **SYNEP CFE-CGC**, montrent que certains chefs d'établissements scolaires se contentent -et encore lorsqu'ils le font- de rappeler à leur personnel, l'existence de recommandations ministérielles à propos de la pandémie grippale.

Quid des mesures d'hygiène minimales à prendre, ne serait-ce que pour veiller au bon fonctionnement des lavabos et à la mise à disposition de produits aseptisant comme... le savon ?

Pour ces établissements dont le comportement des dirigeants relève de l'inconscience, si par malheur un salarié venait à en subir de graves conséquences, le **SYNEP CFE-CGC** se réserve le droit d'attaquer en justice leur Direction pour manque de précautions et de prévention.

Le 9-9-2009

(*) Voir www.synep.org rubrique « pandémie grippale »

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 Rue du Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@cfecgc.fr